

POUR QUI ?

Ouvert à tous les personnels de l'Education Nationale (AESH, AED, Psy-EN, enseignant-es du 1er et du 2nd degré), syndiqué·e·s et non syndiqué·e·s.

Chaque personnel a droit à 12 journées de formation syndicale par an : faisons vivre ce droit !

QUOI ?

Pistes d'ateliers envisagés :

- reprise et/ou approfondissement, des thèmes de la première journée :
 - Sexisme et antisexisme sur notre lieu de travail au sein de l'Education Nationale
 - Ecole, classes sociales, familles et devoirs à la maison
 - Ecole et écologie
 - Groupe de co-formation pédagogique
- Comment s'organiser pour faire vivre une force collective sur le bassin nazairien, les enjeux d'un syndicalisme de terrain.

⇒ Le contenu est encore en construction.

Jeudi 13 avril, 18h30 : Conférence de Laurence de Cock, enseignante et historienne

A partir de son livre *École publique et émancipation sociale*.

Même les personnes n'ayant pas assisté au stage sont les bienvenues.

COMMENT SE RÉAPPROPRIER NOS MÉTIERS, TRAVERSÉS PAR DES QUESTIONS SOCIALES, SOCIÉTALES, POLITIQUES ET ÉCOLOGIQUES ?

Stage intersyndical éduc du Bassin Nazairien 2ème Journée Jeudi 13 avril



POURQUOI ?

Ce stage s'inscrit dans la même dynamique que le premier stage organisé en 2019 sur le bassin nazairien : **prendre le temps de se rencontrer, d'échanger, de réfléchir ensemble sur nos métiers ; dans le but d'enclencher des dynamiques collectives de luttes et de travail.**

PAR QUI ?

Stage intersyndical co-organisé par la FSU, la CGT éduc'action, SUD éducation et des camarades non syndiqué·es.

Vous êtes chaleureusement invité·e·s à participer à la construction du stage : deux dates de réu à noter, les **mercredis 15/03 (17h) et 05/04 (14h)**. Lieu : local de la FSU - 4 rue François Marceau à Saint Nazaire.



QUELLE DÉMARCHE ?

Ces deux journées sont conçues de façon à associer des temps d'analyse avec des temps tournés vers l'action collective. Elles s'articuleront entre elles mais vous pouvez, sans problème, assister à la deuxième en ayant raté la première.

COMMENT VOUS INSCRIRE ?

Tous les documents ainsi que la démarche d'inscription sont disponibles ici :



Etape 1 : complétez le modèle d'autorisation d'absence, à transmettre à votre administration, en fonction de votre poste : 1er degré ou 2nd degré. **Au minimum un mois avant, soit le 13 mars 2023 au plus tard.**

Etape 2 : complétez le Framapad pour vous inscrire auprès des organisateur·ices.

Pour toute question, écrivez-nous à :
stage-educ@orange.fr